



Notre pays se dote enfin d'un véritable programme de réalisation d'envergure en Energies Renouvelables dont l'impact sur le développement socio-économique sera considérable à la mesure de notre espoir et notre espoir est très grand.

Cet ambitieux programme de réalisation est l'aboutissement d'un long processus qui a démarré il y a de cela plus d'une trentaine d'années avec la création du Commissariat aux Energies Nouvelles en 1982 et une modeste station d'expérimentation des équipements solaires à Bouzaréah au village Céleste. Ce site historique est l'un des sites scientifiques les plus prestigieux du continent Africain comme en témoigne aujourd'hui encore « l'héliodyne », un vestige scientifique exceptionnel, qui a connu une gloire certaine et

qui a dépassé le record mondial de température en focalisation ponctuelle avec plus de 3000°C à Bouzaréah vers les années 50.

Cette prouesse technologique unique en son genre allait bouleverser le cours de l'histoire si ce n'était la découverte du fabuleux gisement de pétrole de Hassi Messaoud qui a complètement voilé cet événement exceptionnel et qui a contribué grandement à l'abandon des travaux de recherche dans le domaine du solaire en Algérie au profit d'une exploitation abusive d'un pétrole bon marché pour l'époque au détriment de l'énergie solaire.

Le déclin inéluctable confirmé des gisements de pétrole à moyen et long terme remet de nouveau à l'ordre du jour l'intérêt grandissant du développement des Energies Renouvelables dans le monde et particulièrement celui du solaire et tant mieux pour notre pays qui recèle l'un des plus importants gisements au monde.

Le programme de réalisation ambitieux adopté en conseil des Ministres le 03 février dernier en a donné les fondements, les moyens pour sa mise en œuvre et un échéancier jusqu'à l'horizon 2030. C'est un défi qui interpelle tous les Chercheurs Algériens et tous les acteurs dans ce domaine, publics et privés, et la communauté internationale dans son ensemble.

Cet appel n'est pas destiné uniquement aux Chercheurs permanents du Centre de Développement des Energies Renouvelables; il s'adresse évidemment à toute la communauté scientifique internationale. Il a été très bien perçu par les jeunes doctorants récemment intégrés au sein des laboratoires de recherche spécialisés en Energies Renouvelables disséminés à travers l'ensemble des Universités du territoire national, sur qui nous fondons un grand espoir et... le compte à rebours a déjà commencé pour l'objectif des 40% fièrement affichés.

Avec un statut de chercheur permanent « exemplaire » et un régime indemnitaire « d'exception », aucun prétexte n'est permis pour ne pas réussir ce pari.

*Dr Maïouf BELHAMEL*

*Directeur du CDER*